

La Mairie de Cintré revêt son manteau d'hiver

Le bilan énergétique annuel du patrimoine communal, réalisé dans le cadre du Conseil en Énergie Partagé, avait permis d'identifier le bâtiment de la mairie comme particulièrement consommateur en énergie. En partant de ce constat, la commune a sollicité son conseiller en énergie partagé (CEP) au cours de l'hiver 2015/2016 pour qu'une visite technique du bâtiment, complétée d'une thermographie infrarouge soient effectuées sur ce bâtiment.

Le passage de la caméra thermique avait mis en évidence des déperditions de chaleur importantes au niveau des murs extérieurs et des menuiseries. Dans l'objectif d'une réduction de ses consommations énergétiques conformément à son engagement dans la Convention des Maires, et profitant des aides financières du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL), la commune de Cintré a réalisé début 2017 des travaux d'isolation par l'extérieur et remplacé l'ensemble des menuiseries du bâtiment. **Une réduction des consommations d'environ 30 % est attendue.**

Coût des travaux : 59 000 € HT, subventionnés à hauteur de 80 % dans le cadre du FSIL.

